

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère) Aéronef (type couleur immatriculation) Bénéficiaire (nom + téléphone)		SAF Huez, M. Gilles SARRET 04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90 F HBFI B3 /blanc/rouge orange telecom															
									D ()	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour				1	
									Date des rotations			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	Description des rotations		
25 06 2019	alpe d'huez	refuge de la pillatte	P. C.	1		dépannage télécoms											
25 06 2019		refuge temple ecrins	2	1		dépannage télécoms											
Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :							Autorisation										
			,			*	N° Suivi par :	302/2019									
							à Gap, le Le Directeur,	A. MARTINET 21/06/2019									
,		· · · ·		-	9			Le Directeur,									
☐ Comp	te rendu obligatoire par éma	il (sous 5 jours): indiquez le				¥	3	Pierre COMMENVILLE									